



NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE  
S/7341  
6 juin 1966  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

TELEGRAMME ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL, LE 4 JUIN 1966,  
PAR LE PREMIER MINISTRE DE LA GUYANE

Le Gouvernement de la Guyane souhaite être admis à l'Organisation des Nations Unies. A cette fin, je vous serais obligé de bien vouloir considérer le présent télégramme comme constituant une demande formelle d'admission. Je déclare que la Guyane accepte les obligations énoncées dans la Charte des Nations Unies et s'engage à les remplir. Lettre suit.

Le Premier Ministre,  
L. F. S. BURNHAM

-----